

**MANUEL D'UTILISATION** 

DSD / DASI / PMA

Date: 10-11-2015 Auteur: Gilles SAVI

Version: 1.0

# Manuel d'utilisation

**SUPER: Suivi des Performances** 



### MANUEL D'UTILISATION

DSD / DASI / PMA

Date: 10-11-2015 Auteur: Gilles SAVI

Version: 1.0

# Historique du document

Version	Auteur	Date	Commentaires
1.0	SAVI Gilles	10/11/2014	Manuel d'utilisation de l'animateur.



#### DSD / DASI / PMA

Date: 10-11-2015 Auteur: Gilles SAVI

Version: 1.0

## MANUEL D'UTILISATION

# Table des matières

١.	Page d'accueil et fonctionnalités du manager	. 4
	I.1 Présentation de la page d'accueil	
	I.1.1) Détail du menu principal	
	I.2) Rappel des fonctionnalités principales d'un porteur	
	Déroulé des fonctionnalités du porteur d'actions	
	II.1 Arbitrage entre l'animateur et le porteur d'action	



MANUEL D'UTILISATION

DSD / DASI / PMA

Date: 10-11-2015 Auteur: Gilles SAVI

Version: 1.0

# I. Page d'accueil et fonctionnalités du manager

## I.1 Présentation de la page d'accueil





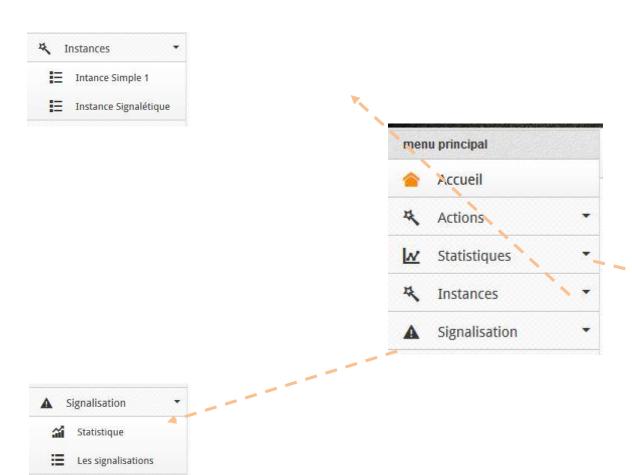
#### DSD / DASI / PMA

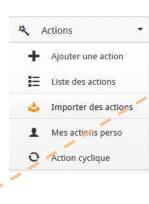
Date: 10-11-2015 Auteur: Gilles SAVI

Version: 1.0

#### MANUEL D'UTILISATION

#### I.1.1) Détail du menu principal









#### MANUEL D'UTILISATION

DSD / DASI / PMA

Date: 10-11-2015 Auteur: Gilles SAVI

Version: 1.0

<u>IMPORTANT</u>: Familiarisez-vous avec la page d'accueil pour pouvoir identifier les différentes fonctionnalités et pouvoir y accéder rapidement au besoin. Dans la suite de ce document nous considérons que l'accès aux différents menus et sous menus sur la page d'accueil soit acquis.

## I.2) Rappel des fonctionnalités principales d'un porteur

Le manager d'une structure a une visibilité globale sur les actions traitées dans sa structure. Il peut éventuellement être amené à faire arbitrage entre l'animateur et le porteur d'actions sur la prise en charge d'une action.

# II. Déroulé des fonctionnalités du porteur d'actions

Pour rappel, un manager a la possibilité de :

- Faire arbitrage entre l'animateur et le porteur d'actions en cas de désaccord sur la prise en charge de l'action.
- Avoir des statistiques sur ses performances de structure

# II.1 Arbitrage entre l'animateur et le porteur d'action

<u>Mise en contexte</u>: Lorsqu'un porteur désigné pour le traitement d'une action émet une objection sur la prise en charge de l'action, l'animateur est invité à donner une suite à cette objection il peut être en accord ou en désaccord. S'il est en désaccord il donne son point de vue sur la situation, il est demandé au manager de faire arbitrage entre le porteur et l'animateur. Pour faire arbitrage entre le porteur et l'animateur il suffit d'afficher le détail de l'action.



#### DSD / DASI / PMA

Date: 10-11-2015 Auteur: Gilles SAVI

Version: 1.0

#### **MANUEL D'UTILISATION**

Vous avez alors les différentes propositions. Vous pouvez choisir une proposition ou mettre votre propre proposition.

